



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Concours « Arbre de l'année 2019 » : Proposez votre arbre francilien « coup de cœur » !

Participation simple et gratuite jusqu'au 31 mai 2019 à minuit
sur www.arbredelannee.com

Pantin, le 27 mars 2019 – Vous affectionnez particulièrement un arbre en Île-de-France ? Participez au concours de l'Arbre francilien de l'année ! Famille, commune, association, classe, école, entreprise... la participation est gratuite et ouverte à tous jusqu'au 31 mai 2019 minuit sur le site www.arbredelannee.com.

Organisé par l'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France, qui imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région, ce concours sélectionnera le lauréat francilien qui entrera en lice pour le concours national « Arbre de l'année 2019 ». Une belle démarche pour valoriser le patrimoine naturel qui nous entoure !

Des arbres en Île-de-France ? Impressionnés par leur envergure, leur forme singulière ou encore leur histoire, nous avons tous une anecdote ou un souvenir partagé avec un arbre. Occupant près d'un quart de la surface de notre région, ils sont en effet des témoins discrets de notre quotidien et du passé.

En plus des caractéristiques naturalistes et esthétiques, le jury francilien¹ prendra en compte l'histoire même de l'arbre et de son importance culturelle, affective, sociale, symbolique ou encore historique pour le groupe ou la personne qui le présente. **C'est en juin prochain que le jury francilien élira l'arbre qui rejoindra la sélection nationale, aux côtés des 18 autres arbres sélectionnés dans les régions de métropole et d'Outre-Mer.**



Pour participer et proposer votre arbre francilien, rien de plus simple :

- ✓ Rendez-vous sur www.arbredelannee.com
- ✓ Postez 3 photos de votre arbre « coup de cœur » mettant en valeur ses plus beaux atouts et racontez brièvement son histoire !
- ✓ Clôture des candidatures **le 31 mai 2019 à minuit**
- ✓ **Une seule participation au même nom, à la même adresse**

La suite ?

¹ Jury francilien composé de l'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France, Terre Sauvage et l'ONF notamment.

✓ **Septembre 2019**

- Annonce officielle des arbres lauréats.
- Ouverture des votes en ligne : votez et faites voter pour l'arbre que vous soutenez. L'arbre qui recueillera le plus de suffrages recevra le « Prix du Public ».

✓ **Décembre 2019**

- Clôture des votes en ligne.
- Annonce du « **Prix du Jury** » et du « **Prix du Public** » 2019.

Initié en 2011 par le magazine Terre Sauvage et l'Office national des Forêts, le concours « Arbre de l'année » récompense des arbres de France (métropole et outre-mer) pour leurs caractéristiques esthétiques, biologiques, historiques mais aussi le lien qui unit le groupe ou la personne à l'arbre. L'Agence des Espaces Verts (AEV) de la Région Île-de-France, organisateur du concours francilien, est partenaire de l' « Arbre de l'année » depuis 2013.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Claire Ciangura

Chargée de Communication

Tel : 01 83 65 38 13

Mobile : 06 16 40 33 93

Mail : cciangura@aev-iledefrance.fr

À propos de l'Agence des Espaces Verts



Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des Espaces Verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.

www.aev-iledefrance.fr